# LE NARRATEUR UNIVERSE

Octidi 18 Frimaire, an VI.

t nén néolots.

& lo

homaire, préarteune s na-

idus,

ds de

au 5.

une

sion-

fri-

aire,

embre

per.

271.

., 71.

15 s. 1,

21. p.

105 1.

10 5.

. 9 d. s. 6 d.

. 12 s.

35 1.

4251.

6 s. ½. Ham-

1. 2 s.
1 liv.

v. 4 s.

es Bêtes s in-12.

port par dré-des(Vendredi 8 Décembre 1797).

Sortie de plusieurs vaisseaux anglais du port de Lisbonne. — Augmentation considérable de la garnison de cette ville. — Arrivée à Milan d'un grand nombre de patriotes vénitiens. — Détails d'une conférence qui a eu lieu à Paris. — Disgrace de plusieurs favoris du feu roi de Suede. — Autres détails sur le séjour de Buonaparte du roi de Prusse.

## AVIS.

Les Abonnemens doivent être adressés, franc de port, au directeur du NARRATEUR UNIVERSEL, rue des Moineaux, n°. 423, butte des Moulins, maison de la Reunion. Le prix est de 12 liv. pour trois mois, 23 liv. pour six mois, et 45 liv. pour un an.

# PORTUGAL.

De Lisbonne, le 11 novembre.

Il est sorti avant-hier de ce port sept vaisseaux de ligne anglais & trois frégates, que l'on suppose être allé joindre ceux qui croisent à la hauteur du cap Saint - Vincent, pour surveiller les mouvemens de la flotte espagnole. Il reste encore ici six vaisseaux & deux frégates de cette nation.

Les troupes anglaises conservent toujours la garde des forteresses qui sont à l'entrée de ce port.

Ou assure que la garnison de cette ville, aujourd'hui composée de quatre régimens d'infanterie, va être augmentée de trois autres régimens journellement attendus. Ou ne sait à quoi attribuer cette réunion de troupes extraordinaires; à moins qu'elle n'ait pour objet d'appuyer la sommation que la cour fera notifier à l'amiral Saint-Vincent de sortir du port & d'évacuer les forts aussi-tôt que l'échange des ratifications du traité de paix conclu

entre elle & la république française aura eu lieu. Deux couriers sont arrivés ici ensemble, le 8 de ce mois; l'un vient de Paris. Il s'est tenu deux grands conseils à Quélus, où réside la cour.

## ITALIE.

De Milan, le 20 novembre.

Il vient d'arriver ici une colonie de démocrates vénitiens, & on en attend encore beaucoup d'autres. Cette émigration fera perdre à la ci-devant république de Venise une partie de sa population; mais elle en sera amplement dédommagée, si les impérialistes suivent l'exemple des patriotes vénitiens & passent aussi l'Adige.

On a répandu qu'il y auroit bientôt une explosion révolutionnaire dans le Piémont, & que les Cisalpias ne pourroient se dispenser d'y prendre part; on a même dit qu'une colonne de nos troupes alloit se mettre en marche pour se rapprocher des frontieres. L'objet de ces bruits absurdes est de troubler la bonne intelligence qui regne entre le rei de Sardaigne & les Cisalpins, & de rendre ceux-ci odieux, en les représentant comme ennemis naturels des autres gouvernemens. Les vues hostilés qu'on prête aux Cisalpins n'accusereient que les Français, puisque la république cisalpine est encore sous leur influence. Quelques personnes craignent ici que cette influence, aujourd'hui si utile, ne devienne trop grande & trop permanente. Elles n'avoient pas désappronvé que l'on confiât à un Français (le général Vignolle) le département de la guerre, dans un moment où il s'agit d'organiser une force armée imposante; mais elles voient avec peine le projet de composer entierement le ministère de Français.

## AUTRICHE.

De Vienne, le 18 novembre.

Per ordre supérieur, on a défiadu d'imprimer ni de vendre aucuns écrits; hymnes, odes, concernant la paix. La joie que le public montroit pour célébrer cet heureux événement, s'est dès-lors réfroidie, & on dit que cette fête sera différée jusqu'à la paix définitive avec l'Empiriment.

fête sera différée jusqu'à la paix définitive avec l'Empire.

La gazette de la cour, du 15 de ce mois, dit que le Rédacteur a publié le traité de paix, & que les deux parties contractantes étoient convenues de ne le publier qu'après l'échange des ratifications.

Notre cour a envoyé dernierement à l'épouse du général Buonaparte une voiture superbe, avec six chevaux blanes de toute beauté.

# ALLEMAGNE.

De Rastadt, le 4 décembre.

On est ici fort occupé d'ane entrevue qui a eu lien pendant le court séjour de Buonaparte, entre ce héros & le comte de Fersen, ministre de Suede.

On avoit été surpris de voir le jeune roi méconnoître les circonstances, au point de se faire représenter par un envoyé qui devoit être très-suspect à la France, puisqu'il est connu pour avoir été un des partisans les plus déterminés de l'ancienne monarchie, & pour avoir pris la part la plus active à toutes les intrigues de la conr. Il étoit vraisemblable qu'on s'en prendroit non-seulement à sa personne, mais an titre même de sa mission, qu'on avoit publié avec une estentation ramarquable. Il venoit, disoit-ou, comme garant du traité de Wesphalie, quoique l'article 20 du traité de Campo-Formio cut formellement prévenu une parcille prétention, & que nul ne dût être admis au congrès qu'en qualité de membre de l'Empire

un agent, étoit donc son duché de Pomeranie. M. de Fersen s'est néanmoins présenté chez Buonaparte, à la

tête de la légation suédoise.

Ce général l'a reçu avec honnêtelé, mais avec froideur. Il lui a bientôt demandé quel ministre son roi avoit en ce moment à Paris. Le comte de Fersen embarrassé, a été obligé de répondre qu'il n'en avoit point. Buonaparle lui a alors exprimé son etonnement de la conduite de la nouvelle cour de Suede à l'égard de la France. Il a rappellé le soin avec lequel elle avoit choisi pour agent, soit auprès du directoire, soit auprès des plénipotentiaires de la république, des personnes essentiellement désagréables à tout citoyen français. Il lui a observé que le roi de Suede ne verroit point sans doute avec indifférence nn ministre français qui auroit cherché à soulever le peuple de Stockolm; que par réciprocité la république française ne pouvoit scuffrir que des hommes qui bui sont trop connus par leurs liuisons avec l'ancienne cour de ance, vinsent narguer les ministres du premier peuple de la terre, qui, avant de consulter la politique, savoit conserver le sentiment de sa dignité. M. de Fersen s'est retiré un peu confus, en disant que sa majesté prendroit en considération ce qui lui avoit été dit. On doute que sa majesté persiste à se servir d'un pareil négociateur, & on est tenté de rire de la figure qu'a dû faire un des heros de l'ancienne cour, en présence de celui de la république.

Cette leçon sera sans doute faire des réflexions au roi de Suede. Elle peut aussi apprendre aux autres rois qu'ils doivent étudier à fond leur histoire de la république françoise, s'ils ne veulent s'exposer à plus d'un désa-

grement dans leurs rapports avec elle.

# REPUBLIQUE FRANÇAISE. DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉRIEURE.

De Rouen , le 14 frimaire.

L'inquiétude a été ici très-vive dans le sommerce, à cause de plusieurs bauqueroutes qui y ont eu lieu. D'autres maisons étoient dans le plus grand embarras, & obligées de vendre au rabais pour faire face à leurs paiemens. Aujourd'hui les paiemens commencent à se faire avec plus de facilité. On parle d'établir parmi nous, à l'exemple de celle de Paris, une caisse de comptes courans. Cette nouvelle a fait sur notre place la plus agréable sensation. Si les capitalistes de Rouen en sont actionnaires; si elle est dirigée par ces anciennes maisons dont la solidité, la prudence & l'exacte probité sont connues dans toute l'Europe, il n'y a point de doute qu'elle n'acquiere, en peu de tems, une grande confiance. Il est même probable que les négocians du Havre, convaineus de l'importance de ect établissement, se préteront volontiers à le consolider.

# 1) ÉPARTEMENT DE LA DYLE. De Bruxelles , le 14 frimaire.

On n'attend que les derniers ordres d'Augereau pour opérer la séparation du centre & de l'aile gauche de l'armée d'Allemagne. La division de Grenier repassera le Rhin pour prendre des quartiers d'hiver sur la rive gauche. La division de Championnet sera cantonnée entre la Sieg & Lahn: une partie de la cavalerie de réserve, aux ordres du général d'Haupoult, prendra des quartiers d'hiver le long des deux rives de la Lahn; la division de

Germanique. La seule qualité du roi de Suede pour y avoir | Lefebvre restera entre cette dernière riviere & la Nidda, Les lettres de Wesel annoncent que le nouveau roi de Prusse signale par beaucoup de fermeté & de sévérité les premiers momens de son regne. Plusieurs courtisans & favoris de son pere viennent encore d'être arrêtés : on leur reproche d'avoir entouré le feu roi de conseils persides & contraires à la gloire de la monarchie prussienne. On croit que de grands changemens vont avoir lien dans le ministere. Le célebre italien, marquis de Luchesini, est disgracie : on prétend que cette disgrace s'étend au général Bischo Liverder, qui a en tant de part aux affaires politiques depuis quelques années. Les mêmes lettres asl'on remarque que le prince héréditaire d'Orange & la princesse de Prusse, son épouse, jouissent d'une grande faveur auprès du jeune roi, sans qu'on en doive tirer aucune induction défavorable pour la république batave.

Le general Olivier, insorme que des intrigans s'agitoient dans les pays conquis pour y exciter un soulevement, vient d'adresser aux magistrats de Cologne, une lettre, dans laquelle il dit, que tous les individus qui, par leurs propos & leurs actions provoqueroient la révolte, seront

punis de mort.

# DE PARIS, le 17 frimaire.

Le voyage de Buonaparte à Paris ne fournira vraisemblablement pas une riche moisson aux conteurs d'anecdoctes & de bons mots. Ce général, sur lequel repose surtout en ce moment, la pacification de l'Europe, & qui, probablement, est venu se concerter à ce sujet avec le directoire, ne paroit pas du tout disposé à amuser de sa présence les cercles & les sociétés. Tous les regards le cherchent; & il semble fuir tous les regards & se de-

rober à tous les hommages.
Il est descendu, non au Luxembourg, comme on l'a dit, mais chez lui : il étoit accompagné de Berthier & de Championnet. La premiere personne qu'il ait reçue, a été Barras qui, le soir même, a passé avec lui quel-

ques heures.

Hier (16 frimaire), Buomaparte, après avoir en une entrevue d'une heure avec Talleyrand au ministere des relations extérieures, s'est rendu avec lui chez Barras, en qui il alloit voir le président du directoire & son ami. Il a eu ensuite une conférence de plus de deux heures avec les membres du directoire réunis au lieu de leurs séances. Que de destinées ont dû être agitées! que de nations dont le sort est entre les mains de Buouaparte & du directoire !....

Buonaparte a diné avec le ministre chez Barras. Il paroît avoir exprime la volonté sormelle de ne manger désormais hors de chez lui que le jour où il aura son audience solemnelle au Luxembourg.

La rue Chantereine, qu'il habite, est presque aussi solitaire que de contume. Il est résolu à ne recevoir que très-peu de monde, & moins encore à se prodiguer. Pour se dérober à l'enthousiasma général, il évite les endroits fréquentés; il sort pen, & dans une simple voiture à deux chevaux, sans aucune suite. Il se promene assez souvent dans son modeste jardin, où son épouse avoit fait construire, il' y a deux ans, un petit pont en bois, appelle le pont de Lody.

Madame Buonaparte n'est point à Paris ; elle ne doit

arriver que dans deux ou trois jours.

Buenaparte a déjà déclaré qu'il devoit repartir pour Rastadt, le 26 frimaire.

lda,

de

les

on

erine.

ans

ini,

an

ires

asaire

sent ı en

pu-

ient

ent,

tre,

eurs

ront

sem-

anec-

surqui, ec le

er de

rds le

e dé-

on l'a

ier & eçue,

quel-

u une

re des

arras k son

ien de

s! que

aparte

as. Il

nanger

ra son

e aussi

oir que

r. Pour

ndroits

iture à

e ass€%

e avoit

en bois,

ne doit

- Deux mille billets seront distribués par le directoire pour la sête & le bal qui doivent avoir lieu, décadi

prochain, à l'Odéon. On fait des préparatifs sur plusieurs places publiques. On a transporté, dans la cour du Luxembourg, les plus beaux orangers. On y éleve des trophées représentant les principales victoires de Buonaparte & de l'invincible armée d'Italie.

- Berthier avoit reçu ordre du directoire de revenir à Paris. On croit qu'il est destiné au ministère de la guerre.

- Il y a en ce moment plus de 30 officiers-généraux

- On assure que le directoire persiste à regarder comme non avenu, le traité conclu avec le l'ortugal, & à vouloir punir la cour de Lisbonne d'avoir, pendant trop long-tems, si impolitiquement resusé de ratisser une paix qu'elle devoit regarder comme une faveur.

Dejà on se livre à des conjectures sur le sort futur de ce royauxme : les uns le donnent à l'Espague ; les autres, (avec plus de vraisemblance) à l'infant de Parme, mal placé sous tous les rapports, dans le voisinage de

la république cisalpine. Quelques politiques vont jusqu'à soupçonner qu'il se pourroit même qu'on songeat à tourner au prosit de la paix générale, le Brésil et les autres possessions que le Portugal a en Amérique, & à en faire un jour des objets de compensation.

Aussi un de nos journaux, qui a connu souvent d'avance des projets importans, ne scroit-il pas très-étonné, dit-il, « qu'un de ces matins la paix se signat à la fois entre l'Angleterre, le Portugal & la république, à condition que le second intéresse serviroit, par des sacrifices, à concilier diverses prétentions.

- On assure qu'il a été arrêté dans la réunion des députés, que tontes les places actuellement vacantes dans le corps legislatif, & celles qui doivent y vaquer en germinal, seront remplies par les assemblées primaires. En ce cas, au lieu de 250 députés, elles en auront à nommer, cette année, environ 400.

- La police continue ses recherches : « Nous pouvons » assurer , dit le journal des Hommes-Libres , qu'il » ne s'agit pas précisément de déjouer une nouvelle cons-» piration, mais de saisir les plans & les moyens de » celle qui pese sur toute la république, qui ordonne » tous les crimes au nom de Louis XVIII, & dont on » pourra enfin connoitre à fond les vastes correspondances. » L'argent saisi jusqu'à présent peut se monter à 30 ou » 40 mille livres. Bientôt peut-être on en pourra dire » davantage ».

— On a répandu le bruit de la marche vers Paris de 2 mille pretendus marseillois rencontrés par des voyageurs. Il est très-probable que c'est une des colonnes de l'armée d'Italie qui se rend à sa destination., & qui ne doit pas tarder à passer dans les environs de Paris,

- Ou a en vain cherché à inquiéter le public, en annouçant sous peu des evénemens extraordinaires. Rien n'est plus hors de saison que les allarmes des uns & les espérauces des autres à cet égard. Tout est & restera tranquillle dans cette ville..

## SPECTACLE.

# Ancienne comédie Italienne.

Après trois mois de cloture, le théâtre de l'Opéra conique vient de se rouvrir avec un succès qu'il me paroit mériter. On a fait à la salle les changemens les plus neureux : son ancienne construction, aussi désagréable à la vue qu'incommode pour les spectateurs, est à présent remplacée par une forme charmante qui la rend peut être la plus agréable des nombreuses salles dont cette ville abonde. Les meilleures pieces y sont remises avec le plus grand soin. Le genre de ces pieces, le talent des acteurs qui sont encore attachés à ce rapâtre, lui donneut une affluence que tout, en ce moment, paroit deveir lui conserver. devoir lui conserver.

de ces pieces, le falent des acteurs qui sont encore attaches à ce tractire, lui donnent une affluence que tout, en ce moment, paroit deveir lui conserver.

Le spectacle a été, dans tous les tems, un des délassemens les plas agréables : c'est le plaisir de tous les âges, c'est presque celui de toutes les positions. Dans ces momens d'enmui & d'auattement si communs dans la vie; dans ces jours de tristesse, où dégoûtes de tout ce qui nous environne, fatigues même des étilusions de l'espérance, nous sommes mecontens de tout, avec quel plaisir nous nous livrons à ce qui nous arrache doucement à nous-memes! Oppresse de ses maux, on les soulage quelquefois, en alfant pleurer sur ceux des autres; & lorsque la musique, si puissante sur les peines de l'amé, se joint à une piece interessante, nous eprouvons une douce médaucolie dont le charme est impossible à drinnr. Le genre des pieces qu'on paroît avoir adopté à l'Opéra comique, semble, plus que tout autre, propre à nous faire genter ce plaisir.

Depuis ces tems affreux, dont la seule idée fait frissonner encore, les émotions fortes rappellent si souvent des souvenirs dechirans, qu'elles sont devenues trop panibles. Des cours, long-tens detris par le malheur, ont bien plus le besoin d'être attendris que fortement remués; & quand une situation touchane, l'expression de sentimens vertieux, l'accent sur-tout de la uature, font couler nos larmes, nous les répandons avec un charme d'autra, plus doux, que le desespoir les avoit long-tens séchées dans nos yeux.

La piece de Manianne sur-tout réunit tous ces avantages. Une mere obligée de se cacher à tous les yeux, paree qu'un parent veut lui enlever sa fille, fruit d'un mariage qu'il a desapprouve, reduit à servir cette fille pour n'en être pas séparée : les soupçons de ce parent qui les a presque découverts; les angoisses, les tourmons de la mere; la simplicite, l'aimable candeur de la fille, l'excellent naturel du porte-faix, tout repand dans cet ouvrage un intérêt que l'admirable jeu des acteurs porte au plus haut degré. J

Les véritables amateurs du théâtre, occupés des moyens de maintenir un art auquel ils attachent un grand prix, ne sauroient tropengager les excellens acteurs que Paris conserve encore à se montrer souvent au public. Leur présence aura le double avantage d'âttirer du monde & de former de nouveaux acteurs. Ils ont été formés eux-mêmes par un public plus sévere que celui d'aujourd'hui. Dans un tems où le spectacle étoit la seule occupation de la moitié de la capitale, on exigeoit plus de perfection dans un art devenu presque l'unique affaire des trois quarts des spectateurs : aujourd'hui que des objets bien autrement importans absorbent sonvent les idées, on est moins difficile sur un genre de plaisir auquel on ne donne pas toujours son attention toute entiere ; l'auditoire n'étant plus assez soigneux pour montrer aux nouveaux sujets les écueils du talent, insensiblement le goût s'altere. C'est doit, à des modeles formés depais long-tems qu'il faut envoyer ceux qui veulent acquérir un mérite supérieur. Ils appreadront de ces modeles ce qu'un public trop indulgent ne leur dit pas assez, qu'il faut approcher le plus possible de la nature, mais ne jamais la dépasser. Ils verront, en les étudiant , que les moyens forcés sont toujours de mauvais moyens ; que l'on peut être vrai , sans être trivial ; que la gaîté n'est pas la bouffonnerie ; & que le mauvais ton n'est jamais le bon goût.

Note du REDACTEUR. Le ton de cet article & la grace avec la-quelle il est écrit, pourroient nous dispenser d'avertir qu'il est d'une

femme. Elle paroît avoir autant de modestie que d'esprit. Elle ne s'est pas fait connoître, même de nous, & elle nous défend d'essayer de la deviner. Nous lui exprimons d'avance la reconnoissance de nos lecteurs; & nous sommes sûrs de n'être que les erganes de leurs vœux, en la priant d'enrichir souvent notre feuille d'aussi charmans morceaux.

#### CORPS LEGISLATIF.

#### CONSEIL DES CINQCENTS.

Présidence du citoyen SIEYES.

Séance du 17 frimaire.

Les aveugles de l'hospice des Quinze-Vingts demandent des seconrs, & que le conseil prenne en considération l'état de détresse où se trouve leur maison.

Pons (de Verdun) appuie cette demande, & fait arrêter le renvoi à une commission spéciale.

Le juge-de-paix de la division des Thermes, invite le conseil à revoir le code pénal. — Renvoi à la commission de la classification des loix.

Monnot soumet à la discussion le projet de résolution par lequel sont supprimés les payeurs généraux de département ; il est adopté.

Delorme, au nom d'une commission spéciale, fait un rapport dans lequel, après avoir rappellé à quels désordres les départemens de l'Ouest ont été long-tems en proie; il expose qu'un grand nombre d'édifices nécessaires à la culture ont été incendiés, & une grande difficulté s'oppose à leur reconstruction; ils sont chargés de rentes & redevances dûes à la nation, & ces rentes & redevances on les exige des propriétaires, quand ceux-ci au contraire auroient besoin d'encouragement.

Le rapporteur propose en conséquence un projet de résolution tendant à ce qu'il soit fait remise en tout ou en partie des arrérages des rentes foncieres assises sur les édifices incendiés on les héritages dévastés dans les départemens de l'Onest.

Le conseil ordonne l'impression & l'ajournement.

Roger-Martin reproduit à la discussion le projet de résolution relatif aux écoles primaires. Après de légers débats, cette discussion est ajournée à après-demain.

Un membre fait une motion d'ordre sur l'importance des haras & les moyens à prendre pour perfectionner ces établissemens.

Le conseil ordonne le renvoi à la commission.

#### CONSEIL DES ANCIENS.

Présidence du citoyen Rosséz.

Seance du 17 frimaire.

Picault résume le rapport qu'il avoit fait, il y a quelques jours, sur cinq résolutions du 20 thermidor, relatives aux créances des émigrés. La premiere de ces résolutions, relative à l'exécution des articles 7, 8, 9 & 10 de la loi du 1°r. floréal an 3, concernant les créances des émigrés, n'est pas susceptible d'être approuvée, attendu

qu'elle traite inégalement les créanciers, en epposant aux uns la prescription, plutôt qu'aux autres.

Cette résolution est rejettée.

Les quatre autres ne présentant aucune difficulté, sent approuvées. La premiere indique aux créanciers des émigrés qui ont perdu leurs titres, les moyens de s'en precurer de nouveaux. La seconde est relative à l'art. 32 de la loi du 1<sup>er</sup>. floréal an 3, qui déclaroit éteintes les procédures existantes contre les émigrés pour raison de leurs dettes passives, ou des droits à exercer sur leurs biens. La troisieme porte que, pour suppléer aux listes des émigrés en faillite ou réputés insolvables, tous les notaires ou dépositaires de la république seront tenus d'envoyer à l'administration centrale de leur département l'état certifié des unions & des contrats d'attermoiement qui existent dans leurs études. La quatrieme est relative au paiement des arrérages des rentes & pensions perpétuelles ou viageres dûes sur des biens d'émigrés, & qui ne sont point encore liquidées définitivement.

Ysabeau demande que la commission chargée du rapport sur la résolution relative au séquestre des biens des parens d'émigrés, fasse enfin son rapport, afin qu'on connoisse au juste la masse totale des domaines nationaux, & qu'on puisse assurer aux défenseurs de la patrie les récompenses qui leur sont promises.

ti

d

R

S

10

ti

10

fu

21

de

10

II

de

116

&

lic

m cc

de

Le conseil arrête que la commission fera incessamment son rapport.

### Bourse du 17 frimaire.

| Amsterdam 57 1 1, 58 1 3                                       | Lausanne $\frac{1}{4}$ b., $1\frac{1}{4}\frac{1}{2}$ p. |
|--|---|
| Idem cour $55\frac{5}{8}$ , $56\frac{3}{4}$ .                  | Lond271,5 s., 271.                                      |
| Hamb $195\frac{3}{4}$ , $193\frac{1}{2}\grave{a}\frac{3}{4}$ . | Inscript. 71. 15 s., 17 s. 1,81.                        |
| Madrid   | 2 s. ½, 7 l. 18 s. 9 d.                                 |
| Mad. effect15 L 2 s. $\frac{1}{2}$ .                           | Bon 3 41. 17 8. 1, 16 s. , 18 s.                        |
| Cadix  | Bon 1   |
| Cadix effect   | Or fin104 1.  |
| Gênes95, 93 ½,   | Ling. d'arg50 l. 10 s.                                  |
| Livourne $103\frac{1}{2}$ , 102.                               | Piastre 5 1. 6 s. 9 d.                                  |
| Lyonpair 15 j.   | Quadruple80 l. 12 s. 6 d.                               |
| Marseille b. à 10 j.   | Ducat d'Hol 11 1. 12 8.                                 |
| Bordeauxidem 10 j. i   | Guinée261.  |
| Montpellier pair 10 j.   | Souverain34 l. 15 s. à 35 l.                            |
| Bàle $\frac{1}{2}$ ben., $\frac{1}{4}$ per.                    | historia de la companya                                 |
|  |   |

Esprit  $\frac{5}{6}$ , 590 à 600 l. — Eau-de-vie 22 deg., 420 à 425 l. — Huile d'olive, 1 l. 3 s., 4 s. — Café Martin., 2 l. 5 s., 6 s.  $\frac{1}{2}$ . — Café Saint-Domingue, 2 liv. 2 s., 3 s. — Sucre d'Hambourg, 2 liv. 2 s., 5 s. — Sucre d'Orléans, 1 l. 19 s., 2 l. 2 s. — Savon de Marseille, 16 s. — Coton du Levant, 1 liv. 16 s. à 2 liv. 14 s. — Coton des isles, 2 l. 14 s. à 3 l. 3 s. — Sel, 4 liv. 5 à 10 s.

CALENDRIER DU JARDINIER, ou Conseils de M. Bradley, 1°. sur les ouvrages à faire dans les potagers & les pépinieres; 2°. sur la manière de conduire une serre; 5°. pour bien cultiver les asperges, &c. &c. 1 vol. in-12, broché. Prix, 2 liv. pour Paris, & 2 liv. 15 sols franc de port. A Paris, chez Meurant, rue du Cimetière Saint-André-des-Arts.